

Les Jurys de la Communauté Française de l'Enseignement Secondaire Ordinaire

Consignes d'Examen

| | |
|---------|-------------|
| Cycle | 2020-2021/2 |
| Titre | CE1D |
| Matière | Français |

**Direction des jurys de
l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1000 Bruxelles

jurys@cfwb.be
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Français

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'études du 1^e degré de l'Enseignement Secondaire

●●● Programme

Numéro du programme : 43/2000/240

Lien : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/43-2000-240.pdf>

●●● Contenu

L'épreuve évalue les compétences de lecture, d'écriture et d'écoute au travers de 4 sections :

- Dans la tâche de lecture d'un récit de fiction (une nouvelle), un questionnaire évalue les compétences de compréhension et d'interprétation du candidat. Les questions, majoritairement ouvertes, portent sur les éléments nécessaires à la compréhension globale du texte et non sur des détails.
- La tâche de lecture sélective et orientée de textes à visée informative (dossier informatif) invite le candidat à repérer, comparer et mettre en relation des informations.

Les items portent principalement sur la compétence des candidats à élaborer des significations en dégagant des informations, tantôt explicites, tantôt implicites. Ils peuvent être amenés à vérifier des hypothèses, à restituer l'histoire en respectant l'ordre chronologique, à reformuler et utiliser des informations ou encore à distinguer le vraisemblable de l'invraisemblable. Quelques items, moins nombreux, portent sur leur capacité à dégager l'organisation d'un texte ou sur le repérage d'anaphores pour percevoir la cohérence entre phrases et groupes de phrases. Enfin, divers items mesurent la capacité des candidats à traiter les unités lexicales en émettant des hypothèses sur le sens d'un mot ou en confirmant le sens.

- La tâche d'écoute se base sur une interview.

Tous les items visent trois compétences essentielles : la capacité de dégager des informations explicites ou implicites ; vérifier des hypothèses et gérer le sens global en reformulant des informations.

- En écriture, l'épreuve consistera en la rédaction d'une lettre ou d'un e-mail, soit à visée informative, soit à visée persuasive (à structure argumentative) en tenant compte d'éléments tirés d'un récit. Pour réussir cette partie de l'épreuve, les candidats devront nécessairement maîtriser les savoirs relatifs au genre épistolaire.

À l'exception de la partie relative à l'écriture (savoirs liés au genre et savoirs de langue), les épreuves ne nécessitent pas l'exécution de savoirs isolés, mais font appel à la mise en œuvre de savoirs et savoir-faire.

II. Organisation de l'examen

●●● Type d'examen

L'épreuve consiste en un examen écrit.

Elle est fixée au **mercredi 16 juin 2021**.

La durée de passation de l'épreuve de français a été fixée à 200 minutes effectives. Celles-ci sont réparties en deux blocs de 100 minutes chacun, entrecoupés d'une pause.

Le premier comprend la compréhension à la lecture (récit de fiction et dossier informatif). Le second porte sur la tâche d'écoute et l'écriture.

●●● Matériel

Matériel requis : matériel scolaire de base.

Matériel autorisé : dictionnaire, dictionnaire orthographique, Bescherelle.

Matériel refusé : tout matériel électronique tel que smartphone, montre connectée, etc.

III. Evaluation et sanction des études

Le seuil de réussite à chacune des épreuves externes certificatives (mathématiques, français, sciences, langues modernes) est fixé à 50 % de moyenne globale.